



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de juin 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Directives d'affichage électoral

Le Conseil communal arrête la directive qui sera dorénavant valable pour chaque élection.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- le Trail de la Pierre-à-Voir
le 10 juin 2023 ;
- le Tour de Suisse
le 14 juin 2023 ;
- le tournoi juniors du FC Saxon-Sports
les 17 et 18 juin 2023 ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal a pris acte que M. André Rhoner a cessé l'exploitation du Kiosque de la Pierre-à-Voir au 31 août 2022.

Le Conseil communal a pris acte que Mme Maria Dolores Martins Miguel a cessé l'exploitation du café « La Canasta » au 30 juin 2023.

Le Conseil a accordé à M. Christophe Oreiller l'autorisation d'exploiter le café « La Canasta » au 1^{er} juillet 2023.

État-major en cas de catastrophes

Le Conseil communal a pris acte de la démission de M. Gaetan Bertrands en qualité de Chef de l'EMCC. Les Autorités tiennent à le remercier vivement pour son engagement.

Corps des sapeurs-pompiers

Suite à un rapport quant à la formation nécessaire pour les personnes engagées dans des tâches de régulation de trafic lors de manifestations, le Conseil communal a décidé de décharger le corps de ces activités éloignées des missions premières des pompiers.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Fresque

Le Conseil communal a validé le projet présenté par l'Amicale AA+ pour la réalisation de la fresque « Le dernier crieur public » sur une façade de l'ancienne Maison de Commune.

Piste VTT

En collaboration avec l'Ass. des Amis des sentiers pédestres et afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec les randonneurs, le Conseil communal préavise favorablement l'inscription officielle d'un itinéraire reliant le Col du Lein à la plaine en prévoyant un passage par la Pleyeux.

PRÉVOYANCE SOCIALE

Crèche-UAPE l'Abricopain

À la suite du dernier rapport du Service cantonal de la jeunesse, une nouvelle autorisation d'exploiter est délivrée dès la rentrée d'août 2023 intégrant l'augmentation de 20 places en UAPE.

Soirée « seniors »

Pour donner suite à la 1^{re} séance organisée en avril 2022, une nouvelle séance s'est déroulée le 1^{er} juin 2023 et les 3 axes suivants ont été présentés à un auditoire nombreux :

- aménagement et mobilité ;
- accès à l'information ;
- événements et activités.

Les deux rapports sont disponibles sur notre site internet (vivre à Saxon / Pour les seniors).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Flavescence dorée

Les traitements nocturnes des vignes ont été effectués durant le mois de juin 2023.



Étude sur l'exposition aux pesticides dans le milieu scolaire

Le Conseil d'État souhaite faire un état des lieux sur l'exposition aux pesticides issus du traitement des zones viticoles et arboricoles sur les enfants vivant à proximité de ces zones.

Les démarches seront lancées, au sein des écoles, à la rentrée scolaire 2023-2024 et resteront facultatives (libre choix laissé aux parents).

FINANCES ET IMPÔTS

Finances communales

Le Conseil a validé le renouvellement d'un emprunt auprès de PostFinance AG de 2 millions pour une durée de 13 ans.

ADJUDICATIONS

TRAFIC

Éclairage public

L'accompagnement du système de télégestion SCCS a été adjugé à la société Thol Concept Sàrl, Villarsel-le-Gibloux.

Route des Torrents

Afin de sécuriser le secteur, une nouvelle barrière en bois, de type glissière, sera posée le long de la place de jeux par l'entreprise SEROC EQUIPEMENTS ROUTIERS SA, Vouvry.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Site pollué : secteur des Quiess

Dans le cadre des sondages souterrains, les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon.

Détection des avalanches

La société SensAlpin GmbH, Davos, s'est vu confier le remplacement des composants du système feu existant.

Contrat d'assistance en cas de dangers naturels

Le Conseil communal a décidé de signer un contrat d'assistance auprès de la maison Air-Glaciers pour l'année 2023.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Couvert de la Vatze

Les travaux de réfection de la cheminée ont été adjugés à l'entreprise Forré SA, Saxon.

Appartement communal « Lantses »

À la suite d'une infiltration d'eau constatée dans l'appartement communal et dans la salle de gymnastique, le mandat d'architecte et de surveillance des travaux a été adjugé à la société GBirrer Sàrl, Saxon.